

ANNEXE I
(*article 1*)

ÉTAT DÉTAILLÉ DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

ACQUISITION DES LOTS NUMÉROS 1 229 856, 1 229 858 ET 1 309 681
DU CADASTRE DU QUÉBEC

SECTION I

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE À ACQUÉRIR

1. Il s'agit d'acquérir, de gré à gré, du Séminaire de Québec, un immeuble destiné à des fins municipales possédant une superficie approximative de 171 981,5 mètres carrés sans bâtiment dessus construit mais avec circonstances et dépendances, connu et désigné comme les lots numéros 1 229 856, 1 229 858 et 1 309 681 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. Le coût d'acquisition de l'immeuble décrit à l'article 1 est établi à 3 195 400 \$ et se détaille comme suit :

1° prix de vente net :	2 961 900 \$
2° taxe de vente du Québec non remboursable :	233 500 \$
TOTAL :	3 195 400 \$

Annexe préparée le 15 septembre 2009 par :

Gilles Gingras, évaluateur agréé
Service de la gestion des immeubles